

Le 29 novembre 2022

Monsieur le Maire délégué
à

**MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL
DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE
DE LA GUYONNIÈRE**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir participer à la prochaine réunion du Conseil communal de la commune déléguée de La Guyonnière qui aura lieu le :

Mardi 6 décembre 2022 à 19h30,
salle Saint Exupéry, 36 rue Amiral Du Chaffault

En comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire délégué,
Franck SAVARY.



ORDRE DU JOUR

1- Vie locale, culturelle et sportive

- Tarification des salles communales à appliquer à compter du 1^{er} janvier 2023.

2- Education, familles et cohésion sociale

- Dotations scolaires – fournitures pédagogiques,
- Dotations scolaires – activités péri-éducatives,
- Participation aux charges de scolarisation pour l'inscription d'un élève non résident de la commune dans une des écoles publiques de Montaignu-Vendée,
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles sous contrat d'association.

3- Environnement, mobilités et aménagement du territoire

- Cession foncière de parcelles – Le Meslay.

4- Espaces publics et moyens techniques

- Avenant à la convention SyDEV – Eclairage public du stade municipal.

4- Informations et questions diverses